

**M. Frederic T. Wood, adjoint administratif du président des Lignes aériennes Trans-Canada, est appelé:**

Le PRÉSIDENT: M. Wood n'a pas préparé d'exposé, mais, comme vous le savez, il est prêt à répondre aux questions qui ont trait à son travail.

Le TÉMOIN: En effet, monsieur le président, je n'ai pas préparé d'exposé, mais je pourrai peut-être, par quelques remarques, prévenir une foule de questions.

Les Lignes aériennes Trans-Canada ont abordé la question de la Maison du Canada d'un point de vue purement réaliste. Dès que nous avons appris que l'Office du tourisme du gouvernement canadien devait louer un bureau au rez-de-chaussée de la Maison du Canada, nous nous sommes rendu compte qu'il serait extrêmement avantageux pour nous d'avoir ce que nous appelons une succursale tout près de l'Office du tourisme du gouvernement canadien. C'est avec cette idée que nous sommes entrés en pourparlers avec les propriétaires de la Maison du Canada. Ils nous ont offert 450 pieds carrés d'espace au rez-de-chaussée, dans la partie intérieure de l'immeuble avec accès par le vestibule. En temps voulu, nous avons écrit une lettre à la société immobilière, lui signifiant notre intention de louer l'espace en question. Dans cette lettre, nous avons toutefois pris soin de stipuler expressément que nous n'accepterions cette offre qu'à condition que l'Office du tourisme du gouvernement canadien occupe l'espace contigu, parce que, autrement, un bureau dans la partie intérieure de l'immeuble n'aurait pour nous aucune utilité.

Après que l'Office du tourisme du gouvernement canadien eut décidé de ne pas prendre ce bureau, nous avons informé la société immobilière que nous n'étions plus intéressés.

Voilà, messieurs, toute l'histoire.

*M. Macnaughton:*

D. Si l'on reprenait les négociations avec la Maison du Canada, seriez-vous encore intéressés?—R. Oui, si l'Office du tourisme du gouvernement canadien s'y installait, mais pas autrement.

*M. Lennard:*

D. C'est une succursale que vous y auriez?—R. Oui.

D. Et votre bureau principal serait dans le voisinage des autres agences de voyages?—R. Le bureau que nous avons maintenant à la 58<sup>e</sup> Rue est, je dirais, plutôt triste. Notre bail expire le 30 avril de cette année. Le propriétaire sera content de nous voir partir et nous n'en serons pas moins contents nous-mêmes.

*M. Macnaughton:*

D. Votre bureau est situé sur une rue latérale?—R. Oui, et nous devons chercher un autre endroit.

D. Où iriez-vous de préférence?—R. Nous avons songé à un petit bureau «satellite» comme celui-ci ou peut-être à l'intersection de la 42<sup>e</sup> Rue et de Park Avenue.

D. Pensez-vous que la Cinquième avenue serait un endroit propice?—R. Oui.

*M. Crestohl:*

D. Je suis curieux de savoir quelle signification vous avez donnée à la lettre par laquelle vous avez signifié votre intention de louer un bureau. Pourriez-vous nous dire ce que vous entendez par «nous avons écrit une lettre signifiant notre intention». Voulez-vous que je m'exprime plus explicitement?—R. Oui, s'il vous plaît.